ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS DE FRANCE

Campagne d'été 2014

DOSSIER DIRECTEUR DE CAMP
Les dernières infos pour bien préparer son camp d'été

Sommaire électronique

Pour accéder au contenu cliquez sur les titres

indispensables 3

Pour finir de préparer un camp d'été dans les meilleures conditions, ces documents sont « irremplaçables » 3

Que faire en cas d'incident ou d'accident ? 4

Roverway 2016 : les Routes pilotes été 2014 4

Publics 6

Question d'éventuels enfants en situation irrégulière sur votre camp/séjour ? 6

Pour une attitude cohérente et responsable face à la consommation de drogues dans l'association 6

Agir face à la maltraitance 6

Gestion du jeûne dans le cadre du Ramadan durant l'été 6

Vivre ensemble – Faire en sorte que chacun trouve sa place 7

Pédagogie 8

Les Z'écolocamps 8

« Les Éclés continuent de jouer la Paix durant l'été 2014» 8

« Vis mon camp !» 8

Des fiches pratiques à destination des responsables Lutins et Louveteaux 9

Le camp d'été - véritable terrain pour tenter le PIC (Projet Individuel Citoyen pour les Aînés) 9

Vivre la laïcité en Accueil collectif de mineurs dont les accueils de scoutisme 10

Attitudes éducatives - loi - règlement - règle de vie 10

Sciences et environnement, une dynamique éducative 10

Intégration d'un jeune en situation de handicap 10

L'Observatoire de la Biodiversité des Forêts ! Même pendant son camp ! 10

TERRABILIS, un jeu sur l'écocitoyenneté et le développement durable 11

Les Camps de regroupement 11

L'Engagement chez les EEDF 11

Compétition ou coopération en accueil de scoutisme ? 12

Rôle formateur 13

Évaluation validation des Responsables 13

Validation des stages pratiques par la D.D.C.S. 13

Éduquer à la sexualité et à la vie affective 13
Eduquer au risque 14
Savoir déléguer au sein de son Equipe 14
Votre équipe d'animation est-elle trop soudée ? 14
Réglementation 15
Les objectifs de la formation BAFA 15
Un nouveau texte pour les activités sportives 15
Déclarations 15
L'Explo en camp Éclés : une activité de scoutisme 16
Interdiction de transport d'enfants été 2014 16
L'Inspection et les contrôles 16
Prévention des conduites addictives 17
Préparer des repas en plein air 17
Hygiène et sécurité 18
Les affiches du scoutisme français 18
Question d'hygiène alimentaire 18
L'Assistant Sanitaire 18
Certificat médical et activités physiques en Accueil collectif de mineurs 18
Sécurité des enfants (la nuit, intrusion, prévention des sorties) 18
Les petits bobos ! 19
Le plan canicule 19
Fonctionnement 20
Procédure de mise à disposition de fonds pour les camps 20
Éclaireur, assuré responsable 20
Conduite de véhicules collectifs 21
Le contrat d'engagement éducatif (CEE) 21
Une centrale d'achats et de services 21
Communication 22
Valorisons nos camps ! 22
Avec 5 sur 5 SEJOUR pensons aux infos pour les familles 23
Les relations avec les parents 23
Des nouvelles des camps par l'intermédiaire des mini sites EEDF 23
Et aussi 25
Les visites des camps et séjours d'été 25
Fin du camp, ce n'est pas fini ! 25
Boutique Éclés : n'oubliez pas votre commande d'été 26
Autre lien 26

Bon camp d'été !

Indispensables

Pour finir de préparer un camp d'été dans les meilleures conditions, ces documents sont « irremplaçables »

1. Pédagogie et activités

Produits en vente à la boutique :

Les Dossiers de l'Animation, en particulier :
N° 14 Les aventures du camp
N° 20 Les Eclés passent à table
N° 24 Hygiène, santé et sécurité en camps et séjours
N° 36 Pratiques et gestes éco citoyens
N° 38 Hygiène – Sécurité – Environnement
Le kit Explo/Rando (sous forme de CD-ROM) et la carte Explo du scoutisme français
Les carnets d'aventure Traces d'étoiles et Hors Pistes, avec leur mode d'emploi
Dimbalguide n° 1 et 2
Tout Droits !
L'Equip'Album 2

L'Équipée 222 et le Routes Nouvelles 234 sur les « Éclés jouent la Paix » (pdf disponibles dans la rubrique Éditions et revues du site EEDF)

Coup de cœur : le livre « PISTES » pour découvrir la nature avec les enfants

Boîte à idées, pêche à la ligne, livre carrefour… Cet ouvrage voudrait être un peu tout cela.
Ce guide offre toutes les pistes pour amener les enfants dehors. Il est à la fois une formidable « boîte à idées » pour aborder la nature avec eux et un guide fourmillant de démarches et de pratiques pédagogiques actives.
Apprendre l'autonomie en passant une nuit à la belle étoile : se servir de ses 10 doigts pour construire un moulin à eau : éveiller l'imaginaire par des contes à la veillée ; observer à l'affût les animaux sauvages ; parcourir les chemins de randonnée une boussole à la main… Autant de pistes pour mener les enfants et jeunes vers une éducation à la nature, de façon ludique.
Un bel outil pour vous lancer dans l'aventure.
Les textes sont de Louis ESPINASSOUS qui est éducateur-nature, biologiste et pédagogue de formation.

À télécharger

Vivre du scoutisme c'est tout simple
Définition du scoutisme OMMS/AMGE
L'aventure Lutin / l'aventure Louveteaux / L'aventure Éclés
Jeu du kangourou
Jeu Kewarra
Jeu pour élaborer la règle de vie avec les Lutins
Jeu pour élaborer la règle de vie avec les Louveteaux

2. Organisation

Produit en vente à la boutique :

JPA « Spécial Directeurs ACM » Edition 2014

A télécharger

Rôle et missions dossier directeur
Le cahier de l'intendant
Affiches scoutisme français et triptyque sur la réglementation des Accueils de scoutisme
Le registre de soin en accueil de scoutisme (à imprimer 1 pour chaque camp)

3. Communiquer

- Plaques aimantées d'identification par cartes fléchage des lieux et véhicules
- Le calendrier 2014/2015

Que faire en cas d'incident ou d'accident ?

Gestion des accidents graves
Dans le cadre de la protection des mineurs nous sommes tenus, au titre d'organisateur d'Accueil Collectif de Mineurs, à une obligation d'information.

Présentation de la procédure de gestion des accidents graves :
1 - appeler les secours le cas échéant
2 - prévenir l'organisateur et la famille
3 - informer les services de la DDCS d'accueil
4 - appeler le numéro d'urgence national

Les catégories d'incidents ou d'accidents devant faire l'objet d'un signalement et d'une déclaration d'accident grave sont les suivants :
- décès,
- accident individuel nécessitant une hospitalisation de plusieurs jours ou susceptible d'entraîner une incapacité de longue durée,
- incident ou accident concernant un nombre important de « victimes » (intoxication alimentaire) ou ayant nécessité l'intervention des forces de l'ordre ou de sécurité,
- incident ou accident ayant entraîné un dépôt de plainte (fugue, interpellation de mineurs, bagarres…) ou ayant donné lieu à un procès-verbal d'audition,
- incident mettant en péril la sécurité physique ou morale de mineurs (infraction, affaire de mœurs…),
- incident pouvant donner lieu ou donnant lieu à une médiatisation.
Le signalement doit être effectué sans délai par contact téléphonique. Il est donc prioritaire de disposer du numéro d'urgence communiqué par la DDCS du département d'accueil ou la préfecture.

Dans ce cas vous devez, après avoir pris les mesures de sécurité d'urgence, informer l'organisateur du camp, l'échelon régional et, si nécessaire, utiliser le numéro d'urgence national : **06 67 39 95 56**
Chaque été est mise en place une permanence nationale, un avantage du fait que nous sommes une association nationale et non une fédération.
Au-delà des accidents graves, la permanence nationale est là aussi pour renseigner chaque directeur sur n'importe quelle question. Elle permet aussi à notre président et délégué général d'être au courant de faits graves afin d'être en mesure de conseiller et d'aider ainsi que de répondre à nos autorités de tutelle.

À télécharger :
La Déclaration accident grave
La liste des délégations MAIF
Le formulaire MAIF de déclaration de sinistre
Nouvelle procédure MAIF en cas de déclaration de sinistre ou d'accident grave

Roverway 2016 : les Routes pilotes été 2014
Roverway est un rassemblement scout et guide européen pour les jeunes de 16 à 22 ans. Après avoir été organisé par le Portugal, l'Italie, l'Islande et la Finlande, c'est au tour de la France d'accueillir Roverway à l'été 2016. Plus qu'un événement, c'est une démarche éducative destinée aux jeunes adultes que le Scoutisme Français souhaite développer.

Elle vise à promouvoir l'apprentissage interculturel et interspirituel et offrir une expérience d'apprentissage de la citoyenneté européenne. Point d'orgue de cette démarche éducative, un rassemblement sera organisé sur l'ensemble du territoire français et sur un lieu proche de Paris. Il se déroulera en deux temps :
- une étape locale appelée « Routes » d'une durée moyenne de 6 jours en équipe européenne de 40 jeunes. Elle est placée sous le signe de la rencontre, de la participation à la vie locale, de l'action citoyenne,
- une étape nationale appelée « Le Camp » réunissant l'ensemble des équipes et « Routes » sur un même lieu.

Entre l'été et l'automne 2014, des Routes pilotes vont être organisées. Six jours en équipe de 40 jeunes du Scoutisme Français placés sous le signe de la rencontre, de la participation à l'action locale et de l'aventure citoyenne.

À ce jour, 8 routes sont identifiées entre l'été et les vacances d'automne 2014, voir pièces à télécharger, et autour de 3 thématiques : itinérance, patrimoine et programme Scouts du Monde.

Des Clans d'autres associations du SF sont déjà partants. Bien sûr, tout n'est pas calé et organisé puisqu'il est important que les Aînés soient associés au projet et ce dernier se bâtira avec les jeunes qui s'inscrivent.
Le prix sera entre 120 et 150 € pour 6 jours, hors transport pour se rendre sur le lieu de rassemblement de la Route.

À télécharger :

Roverway 2016 : appel aux Clans Ainés
Projet éducatif de Roverway 2016
Cartes des Routes pilotes
Présentation générale Roverway 2016 et Routes pilotes

Publics

Question d'éventuels enfants en situation irrégulière sur votre camp/séjour ?

Les EEDF sont respectueux des droits des enfants. En juin 2011, le Comité Directeur a affirmé la possibilité, dans notre association, d'accueillir dans nos activités, camps et séjours, des enfants « sans papiers ».

Que faire en cas de contrôle sur un camp/séjour ? Outre appeler le n° de permanence nationale, se mettre en rapport avec RESF (Réseau Education Sans Frontières) ou un équivalent et/ou la Défenseure des Enfants : educsansfrontières@free.fr – www.defenseurdesenfants.fr/contactForm.php

Ci-dessous la déclaration prise lors du CD des 12 et 13 mai 2012 :

« À la demande du Comité directeur des Éclaireuses Éclaireurs de France, l'Observatoire de la Laïcité et des discriminations des EEDF, rappelle que :

- La France est cosignataire, avec d'autres pays, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée à l'unanimité de l'assemblée générale de l'Organisation de Nations Unies en 1989.
- La convention Internationale des Droits de l'Enfant affirme dans ses articles 28 et 31 le droit à l'éducation et aux loisirs.

Les Éclaireuses, Éclaireurs de France souhaitent, conformément à cette convention, que ces droits s'appliquent à tous les enfants présents sur le territoire français.

Dès lors il convient, avec d'autres associations et organismes (par exemple la JPA, dans le « guide du directeur d'accueil collectif de mineurs » et avec le scoutisme français), de réfléchir à l'accueil des enfants sans papiers tant pendant l'année scolaire dans un cadre d'animation que dans le cadre des vacances, dans nos camps et séjours. »

Pour une attitude cohérente et responsable face à la consommation de drogues dans l'association

Nous pouvons tous, dans l'exercice de nos responsabilités au sein de l'Association, être confrontés à la gestion de situations d'usage de drogues, en particulier de cannabis, soit par des jeunes, soit par des responsables ou animateurs.

Du fait de la banalisation et de la généralisation de la consommation du cannabis, ces situations sont de plus en plus fréquentes.

Sans dramatiser ces situations, il convient de ne pas les accepter, ni de les fuir, mais au contraire d'y faire face dans une attitude adulte et responsable.

Le document que vous trouverez sur la base documentaire, sans apporter de recettes ni de réponses toutes faites, donne des éléments de réflexion et des codes de référence qui doivent aider le responsable, l'équipe à prendre position face à chaque situation particulière.

À télécharger :

Pour une attitude cohérente et responsable face à la consommation de drogues dans l'Association

Agir face à la maltraitance

Nous ne sommes pas à l'abri de cas de maltraitance, y compris sexuelle, sur des personnes mineures.

Notre Mouvement dispose de codes clairs. Chaque acteur du Mouvement doit faire preuve de responsabilité face à ces situations.

Tout cas doit être signalé.

Le N° 119 « Allo Enfance en danger » www.allo119.gouv.fr doit être affiché sur votre camp (Télécharger l'affiche ici : http://www.allo119.gouv.fr/demandes-documentation)

À télécharger :

Guide Maltraitance DDJS 06

Prévenir la maltraitance institutionnelle dans l'animation

Gestion du jeûne dans le cadre du Ramadan durant l'été

Vous trouverez dans les liens ci-dessous une note pour les directeurs pouvant les aider à gérer cette situation pour les participants ainsi que pour les responsables. Vous trouverez aussi un texte présentant le jeûne dans le cadre du 4ème pilier de l'Islam.

À télécharger :

4ème pilier - le jeûne

Observatoire de la laïcité et des discriminations : Ramadan 2014

Vivre ensemble – Faire en sorte que chacun trouve sa place

Ton camp est composé d'enfants et jeunes aux personnalités variées, aux multiples intelligences et aux capacités physiques diverses. Tu veux favoriser leur intégration et leur épanouissement ? Le « Docteur « des Scouts belges répond à quelques questions.

À télécharger :

Faire en sorte que chacun trouve sa place

Pédagogie

Les Z'écolocamps

Tous les camps et séjours doivent être tournés vers les Z'écolocamps. Nous sommes tous éco citoyens et nous le vivons.
Les principes qui guident l'organisation d'un « écolocamp » :
- une démarche volontariste de l'ensemble des acteurs de camps
- un véritable projet pédagogique partagé
- des critères minimaux communs
- à vivre simplement, sans contrainte insurmontable

À partir de ces 4 affirmations, la méthode s'appuie sur les acquis et souhaits des acteurs du projet, comme dans n'importe quel projet pédagogique.

Un écolocamp : des choix et engagement, cela pourrait donner :
- du questionnement permanent
- des habitudes qui changent
- du bien vivre et du bon vivre
- de la fierté
- de la cohérence
- cinq pistes communes : le choix du site de camp, les équipements et aménagements, les activités, l'alimentation, les transports

N'oubliez pas de valoriser toutes vos actions. Donc, à vos articles et photos ! Pour vous aider : les Dimbalguides 1 et 2 (en vente à la Boutique)

« Dimbali, c'est aujourd'hui et pour demain, Dimbali, c'est aujourd'hui et des 2 mains »
(Extrait de la Dimbalade)

À télécharger :

Jeu des Z'écolocamps

« Les Éclés continuent de jouer la Paix durant l'été 2014»

En 2012, l'association mettait en place la dynamique « les Éclés jouent la Paix » - « Pas d'été 2012 sans Paix ». De nombreuses initiatives ont eu lieu et ont été valorisées le plus souvent au travers de nos revues.
« Jouer la Paix » ne s'arrête pas à une année et un camp, c'est régulièrement que nous jouons à cela au travers de nombreuses activités autour du vivre ensemble.
Chaque directeur de camp peut, avec son équipe, réfléchir à la mise en place d'activités, projets, rencontres et autres…

Évidemment, les revues (l'Équipée 222 et le Routes Nouvelles 234) donnent des exemples, mais chacun peut en trouver des tas d'autres dans les différentes ressources nommées (cf. espace documentaire)
Les camps restent un fabuleux terrain d'expérimentation. A vous d'imaginer une ou des actions dans cette thématique et les valoriser lors de la 12ème « Quinzaine de la paix » qui débutera en septembre.2014
« Jouer la Paix » c'est l'occasion de mettre en place des activités autour de :
- l'estime de soi
- la gestion de ses émotions et la communication relationnelle
- la coopération
- la gestion non violente des conflits
- la médiation par les pairs
- la solidarité internationale
- la sensibilité aux conflits nationaux et mondiaux

« Vis mon camp !»

En 2012, le scoutisme français lance la dynamique « Vis mon camp », une action innovante de rencontres et d'échanges destinée à tous les membres du scoutisme français.
Différents échanges ont eu lieu et les EEDF y ont participé largement. Cette action rentre totalement dans notre dynamique « Les Éclés jouent la Paix ». Nous souhaitons que pour l'été 2014, un maximum de camps puissent tenter l'expérience et faire profiter aux enfants et jeunes toutes les richesses d'une rencontre avec d'autres Scouts.

Donc, pour l'été 2014, tu peux prévoir une rencontre avec une autre association qui sera à côté de ton camp pour partager ensemble des moments uniques. Tu peux imaginer, avec les enfants et jeunes, des échanges et vivre durant une journée, ou plus, dans le camp de l'autre association. Tu peux aussi construire une activité commune entre les deux camps…
Alors, si tu veux tenter cette expérience qui rentre complètement dans notre dimension du vivre ensemble, contacte Didier à vismoncamp@eedf.asso.fr. N'oubliez pas que la valorisation de vos actions passe aussi par les revues.
À vos plumes et appareils pour nous envoyer articles et photos. Merci par avance.

À télécharger :

Kit pédagogique Vis mon camp 2014

Ce kit existe aussi en version papier. Vous pouvez le commander par mail : vismoncamp@eedf.asso.fr
Pour s'inscrire dans la démarche utiliser le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/1-4e5KM1dornIZeMwY-5kXxTBnIJlgduJDq5nCj7noDs/viewform

Des fiches pratiques à destination des responsables Lutins et Louveteaux

L'équipe nationale thématique Pédagogie propose des fiches techniques à destination des responsables Lutins et Louveteaux traitant de différents temps de vie quotidienne et d'activités en particulier sur :
- le petit déjeuner échelonné ou comment bien démarrer la journée (RN 223)
- le temps calme ou « recharger les accus » (RN 222)
- le temps libre (RN 222)
- les douches
- la lingerie (RN 223)
- la lessive (RN 225 et RN 235)
- le temps forum ou la laïcité bien pensée (RN 224)

À télécharger :

Le temps des douches
La lingerie du camp
Le petit-déjeuner échelonné
Le Temps Forum
Temps calme et temps libre
Le sommeil durant le camp
Jeu pour animer le temps lessive

Le camp d'été - véritable terrain pour tenter le PIC (Projet Individuel Citoyen pour les Aînés)

Mis en place en 2009 le PIC trouve ses fondements et sa justification dans l'essence et la définition même du scoutisme. Les Aînés étant capables de se donner des objectifs, d'agir collectivement tout comme de manière individuelle et autonome, le PIC est le moyen pour chacun de devenir acteur des valeurs de l'Association et de s'en faire les représentants.

Le PIC il s'agit, à titre individuel, de préparer, de réaliser et de retransmettre un projet dont le thème est en lien avec nos valeurs et avec l'environnement local du groupe ou du camp. C'est un acte citoyen, fait au service des autres (une association, une commune,…) ou de soi-même (dans le sens où la formation personnelle acquise sera par la suite mise au service du Clan). Les compétences acquises lors du PIC s'ajouteront ainsi à l'ensemble des savoirs que possède le Clan. C'est donc un outil de valorisation personnelle qui permet de confronter les jeunes à d'autres réalités et d'autres expériences.

Pour vous aider à mettre en place le PIC, dossier de l'animation N° 40 « l'Aventure Aînés » et le spécial 4 pages du Routes Nouvelles de juin 2009 « Du côté des Aînés » dans le Routes Nouvelles N°226.

À télécharger :

Projet Individuel Citoyen (PIC)

Vivre la laïcité en Accueil collectif de mineurs dont les accueils de scoutisme

La Laïcité est régulièrement au cœur des réflexions publiques. Thème particulièrement sensible, ce principe touche au fondement même de ce qui lie entre eux tous les citoyens et doit leur permettre de vivre en harmonie, quelles que soient leurs convictions religieuses. La Laïcité reste la première valeur des EEDF. Un texte, l'idéal Laïque, a été adopté en AG en 2010. Pour vous permettre d'aller plus loin et d'avoir quelques repères supplémentaires tant du point de vue historique que réglementaire consultez les documents de la rubrique observatoire de la laïcité et des discriminations sur l'espace documentaire :http://www.eedf.fr/espace-documentaire/documents/77/l-observatoire-de-la-laicite-et-des-discrimations.html

À télécharger :

L'idéal Laïque des EEDF
Vivre la laïcité en ACM

Attitudes éducatives - loi - règlement - règle de vie

À quelques jours des premiers départs, le directeur/trice de camp ou de séjour peaufine son projet pédagogique. Au sein de ce projet pédagogique, il/elle a pensé avec son équipe aux attitudes éducatives vis-à-vis des enfants et des jeunes. Il est important aussi de penser et poser celles de l'équipe d'animation.

À télécharger :

Les attitudes éducatives
Jeu pour une règle de vie - pour les Louveteaux
Jeu pour une règle de vie - pour les Lutins
Pour les Eclés : fiche pour une « vraie » règle de vie »

Sciences et environnement, une dynamique éducative

Souvent opposées, l'éducation scientifique et l'éducation à l'environnement ont plus de lien qu'il n'en parait. L'une et l'autre concourent à la formation de l'esprit critique : connaître et comprendre pour agir en citoyen responsable.
Elles méritent donc d'être davantage investies dans les camps. Leur pratique apporte une plus value éducative en donnant l'occasion d'expérimenter, en remettant au goût du jour la pédagogie du projet.
Porteuses, l'une et l'autre, de réflexions sur le sens et les formes de l'action éducative, elles alimentent une dynamique de réseau intéressante, en suscitant la rencontre d'associations généralistes et d'associations spécialisées.

À télécharger :

Sciences et environnement, une dynamique éducative 1er partie
Sciences et environnement, une dynamique éducative 2ème partie

Intégration d'un jeune en situation de handicap

En tant que directeur/trice, vous pouvez être amené à accueillir et intégrer un enfant et/ou jeune en situation de handicap. La fiche en lien ci-dessous vous permettra de préparer cet accueil au mieux avec votre équipe avec des pistes de réflexion avant, pendant et après le camp.
Notre association souhaite qu'un maximum de structures puisse accueillir et intégrer ces publics en lien avec une des valeurs de notre projet éducatif qu'est la coéducation.

À télécharger :

Intégration d'un jeune en situation de handicap

L'Observatoire de la Biodiversité des Forêts ! Même pendant son camp !

Ta mission, si tu l'acceptes Explorer la forêt, recenser et photographier des espèces animales et végétales. C'est un projet riche en découverte et qui aide la science ! Tes observations permettront de contribuer à l'inventaire national du patrimoine naturel.

Des espèces encore peu connues

Il existe beaucoup d'espèces localisées, c'est-à-dire présentes dans une seule région ou à un seul moment de l'année. Les scientifiques n'ont pas encore.

Un programme de sciences participatives
C'est un projet crée par Noé Conservation avec le Muséum national d'Histoire naturelle pour participer à l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) qui recense l'ensemble des espèces terrestres et marines en France métropolitaine et d'outre-mer. Les EEDF sont partenaires du projet.

Pour participer rendez- sur le site www.eedf.fr et www.noeconservation.org
Il y aura ***22 missions d'observation, avec pour chacune une espèce, une zone géographique et une période fixées*.** Alors, votre future mission en rando-loup ou en explo ?

À télécharger :
Observatoire de la biodiversité des forêts

TERRABILIS, un jeu sur l'écocitoyenneté et le développement durable
Destiné aux 12 ans et plus, Terrabilis est un jeu de gestion et stratégie semi-coopératifs. Ses mécanismes originaux permettent d'aborder transversalement les grands défis du 21ème siècle : écologique et sociaux (biodiversité, empreinte écologique, qualité de vie, solidarité…) ; énergétiques et économiques (énergies fossiles/renouvelables, gestion …) ; politique (responsabilités, gouvernance, court et long termes…).
Fabriqué en France et en Belgique et entièrement éco-conçu, Terrabilis a reçu le soutien des Nations Unies, de l'UNESCO et du Ministère du développement durable. http://www.jeu-terrabilis.com/

Les valeurs du jeu :
- Terrabilis aborde le Développement Durable de façon globale en reliant les notions d'économie, d'empreintes écologiques, de qualité de vie, d'énergie, de responsabilité individuelle et collective …
- Terrabilis aide à mieux percevoir la notion d'interdépendance : les liens entre les sociétés humaines, la nécessité d'adopter des comportements qui tiennent compte des équilibres écologiques et l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale.

À télécharger :
Plaquette Terrabilis
Bon de commande

Les Camps de regroupement
Un camp de regroupement rassemble plusieurs groupes locaux, plusieurs unités. Son organisation est le résultat de choix divers :
- Soit c'est une volonté d'une des SLA de camper avec d'autres pour des partages d'expériences, des échanges…
- Soit la SLA ou l'unité dispose d'un effectif faible d'enfants et jeunes.
- Soit l'unité ou le groupe ne dispose pas de directeur.

Quelque soit la situation, c'est une des SLA qui porte la responsabilité d'organisation. Et c'est le directeur/trice qui assume les responsabilités d'animation et de gestion du projet. Dans le cas d'un projet pédagogique élaboré en commun, c'est bien le directeur/trice officiel du camp qui prend la décision en cas de litige ou de désaccord.
La préparation doit permettre de clarifier les points délicats de manière très fine pour éviter les situations problématiques. La fiche jointe vous permettra d'essayer de ne rien oublier.

À télécharger :
Les camps de regroupement

L'Engagement chez les EEDF
La notion d'engagement apparaît dans la méthode scoute le plus souvent sous le terme « Loi et promesse » ; Les EEDF ont fait le choix, il y a déjà longtemps, de parler d'engagement sur les valeurs de l'association. Ces termes ne s'opposent pas mais peuvent se compléter. La promesse se fait souvent en plus de l'engagement et est liée à la loi scoute proposée par l'OMMS et l'AMGE. Considérant les sept éléments de la méthode scoute, l'engagement est de ce fait à proposer à chaque enfant, jeune et responsable qui le souhaite.

À noter que la Règle d'Or de la branche Éclés et les Chemins de l'Aventure pour les Louveteaux sont disponibles dans l'Équipée N°228 et des affiches en pvc format 40x60cm sont en vente à la boutique

À télécharger :

Fiche technique – l'engagement chez les EEDF
La règle d'Or
Les Chemins de l'Aventure
Définition du scoutisme OMMS/AMGE
ET pour d'outils pour animer un temps sur l'engagement : http://www.eedf.fr/espace-documentaire/documents/102/les-5-valeurs-de-l-association-et-l-engagement.html

Compétition ou coopération en accueil de scoutisme ?

Comment un responsable peut-il agir afin que la compétition ne soit plus la seule porte d'entrée de toute activité ? Rien d'impossible en la matière, pour autant qu'il soit convaincu de cette possibilité et qu'il redonne sa pleine mesure à l'imaginaire.

À télécharger :

Quelle place pour la compétition en animation

Rôle formateur

Évaluation validation des Responsables

Rôle formateur du directeur de camp

Le directeur de camp adapte l'exigence de qualité de l'animation aux capacités de chacun. Après le stage de formation générale BAFA/ initial 1er degré, certains besoins de formation ont été satisfaits, d'autres sont apparus, d'autres enfin restent à satisfaire.

Il est donc nécessaire que le responsable de camp ait à l'esprit le souci de bâtir une démarche pour :

- dégager les besoins de formation suite à la formation théorique
- favoriser la participation et l'implication des stagiaires pour éviter les situations de retranchement et de blocage
- mettre en place, réaliser un programme de formation pendant la durée du camp

Afin d'asseoir sa démarche de formation et d'évaluation, le directeur de camp pourra s'appuyer sur le livret de suivi et d'accompagnement de l'animateur scoutisme français que l'animateur stagiaire aura reçu lors de son stage initial.

À télécharger :

Descriptif du rôle formateur du directeur
Livret de suivi 1er degré

Validation des stages pratiques par la D.D.C.S.

Formation 1er degré – Formation des animateurs et responsables d'unité SF - BAFA

Depuis 2010 est mis en place le Traitement Automatisé de la Gestion Administrative des Diplômes d'Animation et de Directeur en Accueil Collectif de Mineurs BAFA/BAFD. On l'appelle TAGADA.

Ce dispositif concerne chaque stagiaire qui rentre en formation BAFA/BAFD ou qui a déjà commencé son cursus.

Pour vous faciliter le traitement administratif des certificats de stage pratique, nous vous conseillons de prendre connaissance de la plaquette Brevet BAFA qui explique toute la procédure.

Si vous avez des questions ou interrogations, contacter la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du lieu d'accueil de votre camp.

L'arrêté sur les titres et diplômes définit la qualification des personnes pouvant assurer l'animation des unités : Certificat d'aptitude aux fonctions « Animateur scoutisme français » (ASF)

Cette qualification, qui nous est propre, est reconnue par le Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Les conditions de délivrance du titre Animateur scoutisme français (ASF) :

- une année d'activité dans le cadre de l'accueil de scoutisme
- une session de formation générale 1er degré/BAFA
- un entretien d'évaluation autour du document repère pour l'évaluation
- une demande de certification au niveau régional

Il est possible de bénéficier de la délivrance d'un titre ASF par Reconnaissance des Compétences et Expériences (RCE). Cette délivrance ne se réalise pas au besoin, pour répondre à l'impératif de quotas. Elle suppose, au contraire, des conditions d'expérience ou d'engagement dans une future expérience.

La procédure de certification 1er degré est disponible sur l'espace documentaire.

Interpeller le responsable régional en cas de problème de quota de diplômés.

À télécharger :

La formation 1er degré

Éduquer à la sexualité et à la vie affective

« Comment fait-on l'amour ? Qu'est-ce qu'être amoureux ? Existe-t-il des contraceptions pour les hommes ? Le coup de foudre existe-il ? Pourquoi des personnes sont-elles homosexuelles ? ….

Ces questions de jeunes recueillis par des intervenants durant des actions d'éducation affective et sexuelle, mettent en exergue les interrogations, les représentations et les inquiétudes des jeunes en matière de sexualité, dans un contexte socioculturel d'hyper sexualisation où la pornographie, banalisée, vante la performance.

Un questionnement qui demande aux directeurs et responsables d'informer et de favoriser le dialogue, afin que chaque jeune s'épanouisse dans sa vie amoureuse et sexuelle.

À télécharger :
Éduquer à la sexualité et à la vie affective

Eduquer au risque

Éduquer au risque plutôt qu'à la peur du danger.
Les enfants et les adolescents n'ont pas toujours conscience des dangers qu'ils encourent, ce qui nécessite une surveillance bienveillante de la part des adultes, garants de leur sécurité. La société tolère difficilement les failles d'une telle vigilance. Aucune excuse, aucune raison, aucune explication ne semblent justifier les manquements en la matière. Ce degré d'exigence a-t-il toujours existé ? Pourquoi cette tyrannie s'impose-t-elle aujourd'hui ? Sommes-nous condamnés à chasser tout risque de nos pratiques éducatives ?
Les réponses proposées dans le dossier en lien aideront les directeurs à essayer de trouver la meilleure posture entre imprudence et timidité excessive, entre audace et phobie de tout risque, entre inconscience irresponsable et paralysie, par peur du danger.

À télécharger :
Éduquer au risque

Savoir déléguer au sein de son Equipe

Déléguer, c'est évident, non ? Il semble néanmoins que la délégation est un exercice difficile à cerner, comme à mettre en œuvre. Comment déléguer, pourquoi ? Il est temps d'aller voir le document en lien.

À télécharger :
Savoir déléguer au sein de son équipe

Votre équipe d'animation est-elle trop soudée ?

Les relations au sein d'une équipe d'animation peuvent connaître un large spectre qui de l'équipe « éclatée » ou pratiquement aucun lien n'existe en dehors du minimum nécessaire, à l'équipe extrêmement « soudée ». À l'aide du document en lien, essayons de voir s'il est évident de travailler avec une équipe soudée, si c'est forcément facile et efficace.

À télécharger :
Votre équipe d'animation est-elle trop soudée ?

Réglementation

Les objectifs de la formation BAFA

Les objectifs de la formation BAFA ont évolué l'an passé. L'arrêté du 17 janvier 2012 a modifié l'article 2 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le nouveau texte modifie deux des objectifs de formation BAFA.
Le directeur doit veiller à prendre en compte cette modification dans l'évaluation des animateurs en stage pratique.
Pour rappel
Les objectifs de la formation BAFA.
La partie en gras identifie les modifications apportées par les textes
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs **et, en particulier, les sensibiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés notamment aux conduites addictives et aux pratiques sexuelles ; apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles ils sont confrontés**
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective **et veiller, notamment, à prévenir toute forme de discrimination**
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Au-delà de la démarche de formation et d'évaluation des stagiaires, on veillera dans l'organisation du projet à prendre en compte les questions de conduites addictives, chez les plus grands.
L'équipe apportera une attention, une réflexion et une proposition à la question des pratiques sexuelles.

À télécharger :

Arrêté du 17 janvier 2012
Guide prévention des addictions et animation

Un nouveau texte pour les activités sportives

L'arrêté du 20 juin 2003 est abrogé. L'arrêté du 25 avril 2012 réglemente dorénavant la pratique des activités physiques et sportives.
L'arrêté précise notamment les conditions d'obtention de l'attestation qui permet maintenant de participer à des activités nautiques.
Pour chaque activité sportive il faut se référer à la fiche technique en annexe. Ce document est donc nécessaire dans la préparation et la réalisation du projet.
La plupart des activités réglementées ne nous concernent pas. Certaines, par contre, sont pratiquées fréquemment par les adhérents eedf :
- baignade
- randonnée pédestre

La randonnée pédestre en moyenne montagne ne doit pas dépasser 4 heures de marche « effective », s'il n'y a pas de guide. Pour autant la définition de la moyenne montagne n'est pas nationale, mais s'établit au niveau de chaque préfecture, pour des zones délimitées. Il faudra donc être vigilant et faire remonter au niveau national les problèmes rencontrés, pour étudier l'impact de cette évolution réglementaire.

À télécharger :

Arrêté du 25 avril 2012. Pratique des activités physiques

Déclarations

Déclaration JS

À ce jour, chaque groupe local ou échelon régional organisateur doit disposer d'un numéro d'enregistrement de l'accueil de scoutisme.
Pour chaque camp, et au plus tard 1 MOIS avant le début de celui-ci, le déclarant doit envoyer ou saisir sur Internet la fiche complémentaire à la déclaration d'un accueil de scoutisme.
Ce délai doit être respecté impérativement. Les services de l'État mettent en place un système autobloquant lié au GAM (Gestionnaire informatique des Accueils de Mineurs) qui rejette automatiquement les déclarations hors délais.

Déclaration EEDF

N'oubliez pas ! Chaque camp doit aussi être déclaré à l'Association. **Cette déclaration doit être visée par le responsable régional et renvoyée au Siège national.** N'oubliez pas : si le directeur est stagiaire de nous faire parvenir la déclaration de stage pratique.

Équipe

La fiche complémentaire permet d'identifier l'ensemble des personnes qui prennent part à l'accueil. Pour valider la fiche complémentaire dans les délais, il faut répondre aux quotas attendus. Si l'équipe n'est pas constituée entièrement, renseignez tout de même la fiche complémentaire (même erronée) et apporter les corrections avant le début du camp.

- Les effectifs d'animation doivent répondre à l'impératif : 50% de titulaires (BAFA ou ASF)
- Pour diriger le camp il faut être titulaire ou stagiaire « Directeur Scoutisme Français»
- Un animateur peut être titulaire d'un titre du Scoutisme Français et stagiaire BAFA en même temps

Les informations essentielles

L'essentiel des informations relatives à la réglementation est disponible sur les documents de communication produits par le secteur formation :

- déclarer l'accueil de scoutisme : mode d'emploi
- les points clés de la réglementation
- 1 plaquette éditée par le Scoutisme Français et le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports sur les accueils de mineurs et la protection des mineurs (disponible à la boutique)

À télécharger :

Avis d'organisation d'un camp
Déclaration stage pratique 2ème degré-DSF
Accueil de scoutisme et protection des mineurs

L'Explo en camp Éclés : une activité de scoutisme

Toutes les garanties de réussite doivent être réunies. Le kit Explo/Rando édité par les EEDF vous y aidera parfaitement.
Ce kit, sous forme de CD rom et de fiches téléchargeables, est en vente à la Boutique :
http://www.laboutiqueeecle.com/francais/ficheprod2.asp?numprod=156

Soyons vigilants pour la mise en place d'activités dites en autonomie !
Nous rappelons que la pratique de ces activités doit être mentionnée dans le projet pédagogique du camp adressé aux parents.

Nous rappelons qu'une autorisation écrite des parents est obligatoire pour qu'un adhérent participe à une Explo

À télécharger :

Autorisation Explo type
Les déplacements
Les transports
Hébergement – le camping

Interdiction de transport d'enfants été 2014

La circulation des autocars transportant des enfants sera interdite sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier le samedi 2 août 2014, à l'exception des transports locaux (cf. arrêté du 13 décembre 2013 paru au JO du 27 décembre 2013).

L'Inspection et les contrôles

La circulaire du 20 juin 2011 relative à l'évaluation et au contrôle des ACM définit un cadre et des méthodes communes pour toutes les inspections sur le territoire national.

À télécharger :

Règlement sur l'inspection et les contrôles
Les interdictions administratives

Prévention des conduites addictives

Quel rôle pour le Directeur et son équipe ?
Les responsables doivent être désormais formés à « la prévention des conduites addictives ». Que recouvrent ces termes ? Que prévoit la réglementation ? À partir de quand les Responsables doivent-ils intervenir et dans quel cadre ? Vous trouverez des éléments de réponses dans le document joint.

À télécharger :

Prévention des conduites addictives

Préparer des repas en plein air

Le document en lien est un petit résumé de tout ce que vous trouverez dans le guide de la restauration collective de plein air en accueil collectif de mineurs en vente à la boutique Éclés et téléchargeable ci-dessous.

Références réglementaires multiples, inaccessibles et illisibles pour des non-spécialistes, noms « barbares » : l'hygiène alimentaire, c'est compliqué, parfois décourageant. Et pourtant tout directeur et responsable, peuvent-être conduits à préparer des repas, souvent avec les enfants et jeunes, dans un séjour campé aux conditions sommaires. Comment le faire tout en appliquant les exigences d'hygiène collective, impératives quels que soient le lieu et les conditions de mise en œuvre.

À télécharger :

Préparer des repas en plein air

Hygiène et sécurité

Les affiches du scoutisme français

La Fédération du scoutisme français édite une série d'affiches :
- 12 points clés à respecter en matière d'hygiène alimentaire
- les N° d'urgence à afficher au camp
- des consignes de sécurité

Ces documents sont, pour tous les camps et séjours, une référence qu'il convient d'afficher en complétant les services d'urgence (dont le numéro national).
(Très utile pour afficher dans les lieux d'équipage).

À télécharger :
Affiches du scoutisme français

Question d'hygiène alimentaire

En octobre 2010, les éditions des Journaux Officiels ont édité un guide des bonnes pratiques d'hygiène de la restauration collective de plein air des Accueils Collectifs de Mineurs. Ce guide, élaboré par des membres de la Jeunesse au Plein Air et du scoutisme français, donne de nombreuses fiches techniques essentielles à la bonne tenue d'une cuisine de plein air en camp. Cela va de l'installation des lieux en passant par la traçabilité, la préparation des repas, les pique-niques, l'utilisation du lait et des œufs… et plein d'autres choses utiles.
Ce guide est en vente à la Boutique EEDF au prix de 7 €.

A télécharger
Guide des bonnes pratiques d'hygiène de la restauration collective de plein air

L'Assistant Sanitaire

La fonction d'Assistant Sanitaire est très importante sur un camp.
Afin de vous aider dans la mise en place de cette fonction et d'aider l'Assistant(e) Sanitaire, le scoutisme français a édité le « Le registre de soin en accueil de scoutisme ». Vous y trouverez l'essentiel en terme de : Éduquer - Prévenir - Soigner. Il est en vente à la Boutique. De plus pour noter les soins, il existe un registre de soins en accueil de scoutisme.

À télécharger :
La santé en ACM
Registre de soins en accueil de scoutisme

Certificat médical et activités physiques en Accueil collectif de mineurs

Les organisateurs d'accueil collectif de mineurs s'interrogent sur les activités physiques dont la pratique nécessite un certificat médical de non contre-indication.
Les textes répondent à cette question en indiquant que la production d'une autorisation parentale et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique en CVL sont exigés pour les seules activités de plongée subaquatique, sports aériens et vol libre.
Les modalités d'encadrement et conditions d'organisation et de pratique de ces activités sont maintenant régies par l'arrêté du 25 avril 2012.

Sécurité des enfants (la nuit, intrusion, prévention des sorties)

Objet : instruction 04.071 JS du 6 mai 2004 corrigée par l'instruction n° 04-106 JS du 1er juillet 2004

Par instruction du 6 mai 2004, le Ministre chargé de la Jeunesse, demande aux services déconcentrés (DDRJS) :
- d'appeler l'attention des organisateurs de CVL sur la sécurité des enfants (la nuit, intrusion, prévention des sorties…) en particulier en raison de l'inquiétude grandissante des familles
- de diffuser une note conseillant aux organisateurs une présentation détaillée dans le document à caractère pédagogique des moyens mis en œuvre

- de demander aux organisateurs de saisir les services déconcentrés de tout élément posant problème de sécurité
À la suite de nos protestations, cette position est corrigée (cf. phrase de l'instruction du 1er juillet).
« Il convient, bien évidemment, de tenir compte dans son application des caractéristiques de chaque séjour et de l'environnement dans lequel il se déroule ; il ne saurait, par exemple, être exigé des organisateurs de camps sous toile de disposer d'une enceinte ou de locaux fermant à clef ».

Nous vous proposons, tout de même, les mesures suivantes :
- en amont du camp : l'équipe d'animation, après élaboration collective, joindra en annexe de son projet pédagogique une fiche faisant état des mesures de sécurité prises à l'occasion du camp et tenant compte de l'environnement
En particulier, indiquer :
- les modalités de surveillance des enfants la nuit (tente responsables à proximité du groupe ; si dortoir, chambre responsable à proximité…)
- si le camp n'est pas dans un endroit clos, délimiter (panneaux par exemple) le périmètre pour qu'à la fois les participants et les « extérieurs » connaissent les limites
- rappeler les règles des Explos (activités en autonomie) afin qu'elles soient organisées en parfait respect de la réglementation et des consignes scoutisme français (utilisation obligatoire de la carte SF et du kit explo/rando ainsi qu'une information aux familles…)
- organiser le premier jour de camp un temps de discussion, de sensibilisation avec les participants, occasion de transmettre les règles de sécurité :
- comportement en cas d'intrusion ou d'agression
- prévention des sorties non contrôlées chez les enfants
- consignes particulières liées au site ou à l'environnement
- afficher les consignes sur le panneau actu

Les petits bobos !

Le camp est souvent lieu de petits bobos lors des activités. De l'ampoule au pied, en passant par la piqûre d'insectes et le saignement de nez, la fiche en lien ci-dessous vous rappellera des petits gestes à accomplir utiles pour tous en attendant bien sûr l'intervention de l'assistant sanitaire ou autres.

À télécharger :
Les petits bobos

Le plan canicule

Le plan canicule est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires de fortes chaleurs. Depuis 2003, le ministère chargé des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports met chaque année un plan pour anticiper les difficultés liées à une canicule.
La fiche en lien ci-dessous vous permettra de trouver les comportements à adopter, les précautions à prendre concernant les locaux et les informations des personnels d'encadrement, d'animation et technique.

À télécharger :
Le plan canicule

Fonctionnement

Procédure de mise à disposition de fonds pour les camps

Afin de faciliter la gestion des camps, le trésorier ou le responsable de la structure peut adresser, par fax à la BRED, une demande de mise à disposition d'espèces ou de traveller-chèques. La mise à disposition permet à une personne, préalablement identifiée, de retirer des espèces ou des traveller-chèques auprès d'une banque BRED et/ou Banque Populaire déterminée.

Procédures à suivre :

Le trésorier, ou le responsable de la structure concernée, adresse un fax à la BRED à l'attention de :
Madame VETSEL au 01 56 71 62 20 précisant :
- nom et adresse de la banque où sera effectué le retrait,
- la date du retrait (à compter de),
- le numéro du compte BRED à débiter,
- le montant,
- forme : espèces ou traveller-chèques,
- identité de la personne qui retirera les espèces ou traveller-chèques : Nom, prénom, date et lieu de naissance, département de naissance, n° et date de la pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire),
- Nom, prénom et signature du trésorier ou responsable de la structure. Les structures dépourvues de fax peuvent transmettre ces éléments au Siège à Bruno AISSOU qui fera suivre leur demande à la BRED. : 48h après l'envoi du fax, la mise à disposition est effective.

Rappels :

Les pouvoirs (signatures) temporaires sur les comptes vous permettent d'émettre des chèques pour une période déterminée. Nous attirons votre attention à respecter sur les délais à respecter car il doit y avoir l'autorisation du trésorier régional, la banque devant procéder, également, à des vérifications. L'ensemble du processus prend 15 jours.

Vous pouvez demander l'obtention d'une carte bleue pour un camp (carte temporaire) ce qui facilite les paiements mais aussi les retraits d'espèce. Cette carte est nominative et les délais d'obtention sont de 30 jours et doit être retournée au siège après la fin du camp ou à la date de la fin de l'échéance marqué sur la demande Pascale SOUSA est à votre écoute pour tout renseignement et accompagnement sur les questions administratives au
✆01 48 15 17 69 ✉ adhesions@eedf.asso.fr

A télécharger

Demande de mise à disposition d'espèces ou de traveller-chèques
Demande d'attribution de carte bancaire

Éclaireur, assuré responsable

La période des camps et séjours d'été est, sans conteste, le moment où nous enregistrons le plus de déclarations d'accidents. Toutefois, nous appelons tous les directeurs de camp à faire preuve de responsabilité. Chaque année, la MAIF enregistre 350 déclarations de sinistres EEDF et entre 25 et 40 rapatriements par IMA (Inter Mutuelle Assistance). Ces interventions ont, bien sûr, un coût : de 80 000 € à 100 000 € par an dont 30 à 40 % liés aux frais de rapatriement. Nous bénéficions auprès de la MAIF d'une qualité de service très satisfaisante quand nous sommes obligés d'y faire appel. Sachons de notre côté, collectivement ou individuellement, nous montrer responsables en y faisant appel, mais sans en abuser. Pensons, également, à faire de la prévention auprès de nos responsables et des jeunes pour limiter les risques.

Un parent bénévole peut transporter des adhérents. Son véhicule doit être en bon état de marche et assuré pour le transport des passagers. Les adhérents EEDF sont couverts par la MAIF mais pas le véhicule, sauf dans le cas d'un accident avec responsabilité et seulement si un contrat Auto-Mission a été souscrit.

Ces contrats ne sont pas émis par le siège mais par les délégations MAIF départementales. Ces contrats sont nominatifs.

N'oubliez pas, avant de partir, de vous munir de déclarations de sinistre EEDF, disponibles auprès de Pascale au Siège national (adhesions@eedf.asso.fr) ainsi que l'adresse de la délégation départementale MAIF du département d'origine du groupe local.

À télécharger

Liste des délégations départementales MAIF
Déclaration de sinistre

Conduite de véhicules collectifs

Chaque année, l'association déplore quelques accidents de véhicules, souvent bénins, engageant pourtant des frais importants ou parfois plus graves avec des blessures et des suites.
Les séjours d'été sont propices à ces problèmes. Les raisons en sont multiples, mais connues :
- Compétence des conducteurs : permis trop récents ! Peu d'habitude de conduite
- Location de véhicules inconnus des conducteurs (découverte sur le tas)
- Fatigue due à la fin d'un séjour
- Longueur du trajet (manque d'habitude de cette situation)
- Véhicules trop gros !

Il est faux de croire qu'un véhicule souvent loué se conduira comme « la voiture de papa » ;
Le directeur de camp et l'organisateur sont responsables de la mise en place de règles qu'il est difficile de généraliser à l'ensemble de l'association, mais qui doivent être adaptées.

En fonction d'une « enquête préliminaire » :

- Tu as ton permis depuis quand et qu'as-tu conduit depuis ?
- As-tu déjà conduit un véhicule « de type 9 places, master… » ?

On ne confie pas la conduite d'un « 9 places » ou d'un porteur simplement au titulaire d'un permis ! On ne loue pas un véhicule sur son cubage mais sur sa charge souvent très faible (-1 t.)

En fonction du véhicule :

Il doit être « en règle » évidemment, mais aussi en état de fonctionnement : freins, pneumatiques, ventilation, etc. Les passages en contrôles techniques sont réalisés, mais pas toujours suffisants. En deux ans, il se passe des choses. Qui gère l'entretien ?
Le véhicule est évidemment assuré à la MAIF s'il est propriété de l'association.
On portera connaissance au conducteur d'une démarche en cas de problème «Mutuelle assistance » Dans le cadre d'un véhicule personnel, on prendra une assurance complémentaire (MAIF).
S'il est loué, on saura que toute atteinte de carrosserie sera à notre charge, sans espérer compensation.
La conduite d'un véhicule chargé de matériel, ou d'enfants, est un acte de haute responsabilité dont les organisateurs et les acteurs doivent avoir pleine conscience.

Le contrat d'engagement éducatif (CEE)

Le contrat d'engagement éducatif s'adresse à vos responsables que vous souhaitez rémunérer. C'est parfois le cas sur certains camps. Si votre équipe est concernée, vous devez absolument prendre connaissance de la note en pièce jointe et remplir tous les documents indiqués dans ladite note.
Ces aspects réglementaires sont obligatoires et incontournables et, c'est pour cela, que nous insistons fortement sur votre attention.

À télécharger :

Outil simulation et base forfaitaire CEE 2014
Planning équipes CEE séjour de 1 à 7 jours
Planning équipes CEE séjour de 1 à 14 jours
Planning équipes CEE séjour de 1 à 21 jours
Planning équipes CEE séjour de 1 à 28 jours

Une centrale d'achats et de services

AG@P'pro

Pour vous aider à vos achats auprès de distributeurs sur vos différents lieux de camp ainsi qu'une aide à l'élaboration de menus (service gratuit pour adhérents)
Pour tous renseignements et adhésion contacter :
Nathalie HERTZOG | nhertzog@agap-pro.com
Port. 06 70 51 42 12
Il est à noter que certains groupes ont déjà adhéré à ce service. A télécharger un document avec différents outils et produits pouvant vous être utiles.

Communication

Valorisons nos camps !

1. Dans nos revues (pour l'interne et l'externe)
N'oubliez pas, dès votre retour du camp, d'envoyer vos photos et petits articles pour raconter votre projet mais aussi partager trucs et astuces !

L'Équipée : la revue des Lutins (6-8 ans), Louveteaux (8-11 ans), Éclés (11-15 ans)

Routes Nouvelles : la revue de la branche Aînés (15-18 ans), JAÉ (18-25 ans) et de tous les adultes de l'Association ou non

Les numéros venir : Les numéros de septembre reprendront en couverture une photo du camp : ne tardez donc pas pour envoyer les vôtres !
Les numéros de décembre font la part belle au retour sur l'été et reproduisent une photo de chaque groupe qui a participé. Soyez dedans !

Pour envoyer vos photos :
Pour paraître dans la revue, mais aussi dans tous les supports de communication de l'association, envoyez vos photos avec :
- la légende et la date de l'événement
- le crédit « Photos EEDF SLA… (votre groupe/centre/SV…)»)
- et avec la meilleure définition possible !

Par mail à Aude sur editions@eedf.asso.fr ou à Florence : florence.tournier@eedf.asso.fr ou si les photos sont très lourdes en un envoi par le site : www.wetransfer.com

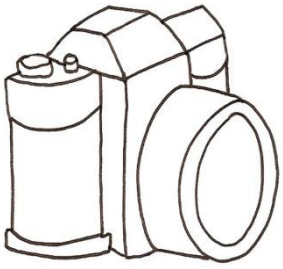

Pour vos envois, contactez :

- Aude sur editions@eedf.asso.fr
- par courrier : EEDF revues - 12 place Georges Pompidou - 93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX
- ou passez par le blog sur le site www.eedf.fr (« proposer un billet » : en fonction de l'information, votre envoi sera publié sur le blog, les revues, partagé sur la page Facebook).

Revues et photos
Fiers de nos réalisations : projets, activités et installations, trucs et astuces. Envoyez au Siège national (revues) un texte et des photos.

2. Les Éclés dans la presse
N'oubliez pas non plus la presse avant, pendant et après. Un article avec une photo est toujours un bon plan pour se faire connaître et reconnaître. Si vous souhaitez obtenir des contacts presse sur votre lieu de camp, vous pouvez contacter Florence TOURNIER, chargée de mission communication : 06 99 53 47 21 ou par courriel : florence.tournier@eedf.asso.fr

3. Les Éclés à la télé
Et pourquoi ne pas mettre votre camp sous les **feux des projecteurs** en invitant une **télévision locale ou régionale** à venir vous rencontrer et suivre vos activités ? Si vous avez envie de relever le challenge, nous sommes là pour vous accompagner. Cela se prépare, contactez-nous pour anticiper et donner envie aux caméras de s'approcher de votre camp !

Enfin, il est toujours désagréable de ne pas trouver un camp EEDF (autorités de tutelle, visiteurs…). Pour cela, il est important de flécher l'accès à votre lieu de camp. Des affiches disponibles à la boutique éclé www.laboutiqueecle.com

Avec 5 sur 5 SEJOUR pensons aux infos pour les familles

5 sur 5 séjour est partenaire des Éclaireuses Éclaireurs de France pour l'information des parents pendant les séjours. Vous pourrez ainsi **rassurer les parents par un simple coup de téléphone**, pendant votre séjour.

Les avantages de 5 sur 5 séjour :

- Gratuit pour vous
- Rassure en un coup de fil : gain de temps
- En libre service 24h/24 : sans abonnement, ni adhésion
- Accès facile et rapide

Vous pouvez enregistrer des bulletins d'information (tous les 2 ou 3 jours) vous-mêmes, ou bien les préparer avec les jeunes, et les faire parler à tour de rôle. Les parents apprécieront d'entendre la voix de leurs enfants, pour écouter vos bulletins d'information, les parents appellent le numéro 0892 185 939, puis composent le code d'accès du camp fourni par le responsable de camp.
Des informations, sur la procédure pour mettre en place 5 sur 5 SEJOUR sur votre camp d'été, seront envoyées directement à chaque directeur de camp avec :
- des modes d'emploi parents à distribuer avant le départ à chaque participant
- une carte accompagnateur pour déposer les messages pendant le séjour
Donc, surveillez votre courrier, une grande enveloppe avec écrit dessus « Important : documents pour votre séjour » + logo EEDF va vous être adressé directement par le prestataire.

Nouveau ! La Malle aux Images
Vous pouvez aussi déposer gratuitement des photos pour illustrer vos messages téléphoniques en allant sur « La Malle aux Images », accessible sur lmai.fr

Les parents pourront ainsi consulter gratuitement les photos de votre camp et commander un album photo à la fin du séjour.

Les relations avec les parents

Les parents des enfants et jeunes qui partent en camp EEDF sont vos premiers interlocuteurs.

Avant le camp

Nous vous rappelons l'importance de présenter le camp aux parents et ces derniers sont censés avoir pris connaissance du projet pédagogique de camp (obligation légale) ; soit lors d'une réunion ou alors à l'aide d'un document synthétique qui leur est remis.

Pendant le camp

Des nouvelles régulières des participants sont très importantes, tant pour rassurer les parents que pour montrer notre sérieux.
Différents moyens sont à la disposition du Directeur : du simple courrier, en passant par le 5/5 séjour et même, la mise en place d'un blog !

Après le camp

Prendre le temps, au retour, de discuter avec les parents. Les informer préalablement d'une future soirée où l'on projettera les photos, films… Pourquoi ne pas leur envoyer une photo du camp avec la date de reprise des activités de septembre/octobre ?

Des nouvelles des camps par l'intermédiaire des mini sites EEDF

Mini-site pour une maxi-visibilité

Chaque groupe, région ou centre d'accueil peut avoir son propre site Internet spécial Éclés par l'intermédiaire de la plate-forme de création des mini-sites.
En tant que directeur ou directrice, vous pouvez directement créer, sur le site de votre groupe local, le blog de votre camp : vous pourrez y mettre les photos, les vidéos et notamment y raconter le quotidien et les activités pendant le camp. Ainsi,

famille et amis pourront continuer à suivre la vie de leurs proches. Par la suite, ces derniers pourront également revivre leur camp et continuer à dialoguer avec leurs copains à travers l'espace commentaires et le livre d'or.
Pour ce faire, il suffit de demander à l'administrateur du site de vous accorder les droits d'accès spécifiques à ce blog. Vous pourrez aussi confier la gestion de ce blog à un de vos animateurs sur le camp.
Si votre groupe local n'a pas encore de mini-site Éclés, demandez-en vite la création en remplissant un simple formulaire sur www.ecles.fr/inscription-structure.
Pour toute question, envoyer un mail à florence.tournier@eedf.asso.fr

Et aussi

Les visites des camps et séjours d'été

Nous organisons une tournée d'été dont le but est de visiter le maximum de camps et de séjours (en France).
Les objectifs de cette tournée sont les suivants :
- apporter une aide et des conseils aux équipes de camp,
- assurer le suivi des directeurs stagiaires,
- contrôler le respect des cadres pédagogiques et réglementaires et réguler, si nécessaire, les dysfonctionnements constatés,
- évaluer la qualité de nos camps et séjours à partir du compte-rendu de visite.

Ces visites sont effectuées par des responsables mandatés par le siège national sur la base de leur formation et leur expérience. Il leur est demandé de prévenir, chaque fois que possible, de leur passage avant leur arrivée. Chaque visite donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu de visite.

Ces visites concernent prioritairement les stagiaires DSF. Ces derniers doivent impérativement avoir rempli la déclaration de stage pratique (qu'ils ont reçue lors de leur formation) et l'avoir envoyée au Siège national.

Compte rendu

Un compte-rendu (exemplaire sur la base documentaire) est rempli par le visiteur et retourné au Siège national pour réaliser une synthèse de l'ensemble des visites.

Injonction

En cas de dysfonctionnement, ou de non-respect des cadres pédagogiques ou réglementaires, ces visiteurs sont habilités à prendre les décisions et les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour préserver l'intérêt des participants et du Mouvement.

Fin du camp, ce n'est pas fini !

Les fins de séjours entraînent quelques devoirs pour l'organisateur qu'il vaut mieux, bien souvent, ne pas reporter à la rentrée :
- faire l'évaluation du stage pratique DSF /BAFD : la signature de l'organisateur est **indispensable** dans le processus BAFD (même si celui-ci n'est pas titulaire du brevet de directeur), et l'évaluation est fondamentale pour le suivi de la formation du directeur stagiaire,
- gérer les aides au temps libre (bons-vacances et autres aides) : certaines CAF refusent ceux qui arrivent 30 jours après la fin du séjour,
- récupérer le matériel du groupe en cas de camp de regroupement. Les conflits « de voisinage » naissent bien souvent d'une tente perdue…,
- terminer les comptes et les rendre à votre trésorier, voir les suites à donner si excédent ou bénéfice (en lien avec le budget prévisionnel), en particulier pour les camps de regroupement.

Boutique Éclés : n'oubliez pas votre commande d'été

À quelques jours des premiers départs en camps, avez-vous pensé aux produits indispensables proposés par la Boutique Eclés ? Il est encore temps de passer commande, quitte à se faire livrer directement au camp.

Bien utiles, sinon indispensables en camp :
- les supports pédagogiques EEDF (cf. Page2),
- les autres guides, fichiers, livres… Cuisine et alimentation, jeux, activités des différents domaines, contes, chants…,
- les supports de communication : pancartes, affiches, magnets,
- les tentes et accessoires,
- l'outillage et les fournitures de froissartage,
- les équipements (réchauds…) et fournitures d'entretien pour le matériel de camp,
- les trousses de secours (et recharges),
- les badges et écussons,
- les jeux de plein air, de société, de jonglage, les percussions,

sans oublier tous les vêtements EEDF.

Un « petit » produit mais qui est pourtant indispensable :
- les étiquettes à bagage : 4 couleurs pour différencier les unités ou les groupes lors des transports

Pourquoi ne pas disposer d'un stock de quelques références à offrir aux vainqueurs d'un jeu, aux gagnants d'un concours au camp : des bagues de foulard, des autocollants, des porte-clés, des écussons, des badges. Il est fort à parier que cela fera bien plus plaisir que quelques bonbons ! Si on « pousse ici à la consommation », c'est pour aider à améliorer nos propositions de camps, la qualité de vie. La qualité tout court !

Pour commander :
- catalogue de vente en ligne sur www.laboutiqueecle.com avec paiement sécurisé par CB ou commande plus « traditionnelle » par courrier ou fax, avec règlement par chèque, CB ou autorisation de prélèvement sur compte BRED
Expéditions quotidiennes en juillet.

Un coup de cœur : le guide construction/fabrication

Ce guide déploie toutes les techniques de base pour installer un camp. Et pour aller plus loin, des techniques plus complexes et des astuces. 45 fiches pour bien utiliser les outils, réaliser des nœuds, installer les tentes, fabriquer tables, bancs, feux et autres installations indispensables comme les feuillées et trou à eaux grasses.

Autre lien

Planificateurs de menus pour camps
http://www.ca-marche.ch/PlanificateurMenus/index.php

Pour les directeurs n'ayant pas accès à Internet, il est possible d'obtenir les documents à télécharger en appelant le Siège national au 01 48 15 17 63 en demandant Liliane.